

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Levamisole / Oxfendazole Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/14/2025
4.0 06/17/2025 10808166-00008 Date de la première parution: 07/05/2022

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Levamisole / Oxfendazole Formulation
Autres moyens d'identification : Scanda (A007130)

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : Merck & Co., Inc
Adresse : 37 McCarville Street
Charlottetown, PE C1E 2A7
Téléphone : +1-908-740-4000
Numéro de téléphone en cas d'urgence : +1-908-423-6000
Adresse de courrier électronique : EHSDATASTEWARD@merck.com

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : produit vétérinaire
Restrictions d'utilisation : Sans objet

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 1B
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée : Catégorie 2 (Foie, Testicule)
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée (Oral(e)) : Catégorie 2 (Sang, Testicule)

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :

Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Foie, Testicule) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Sang, Testicule) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Levamisole / Oxfendazole Formulation

Version 4.0 Date de révision: 06/17/2025 Numéro de la FDS: 10808166-00008 Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 07/05/2022

Déclarations sur la sécurité

: Prévention:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

: Intervention:

P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

: Entreposage:

P405 Garder sous clef.

: Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Levamisole, chlorhydrate	Donnée non disponible	16595-80-5	>= 5 - < 10 *
oxfendazole	Donnée non disponible	53716-50-0	>= 1 - < 5 *
Stéarate de polyéthylène glycol	Acide stéarique éthoxylé	9004-99-3	>= 1 - < 5 *
Acide citrique	Acide 2-hydroxypropane-1,2,3-tricarboxylique	77-92-9	>= 1 - < 5 *

* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.
Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du savon et beaucoup d'eau.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Levamisole / Oxfendazole Formulation

Version 4.0	Date de révision: 06/17/2025	Numéro de la FDS: 10808166-00008	Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 07/05/2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

En cas de contact avec les yeux	Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Faire appel à une assistance médicale. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser. Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste.
En cas d'ingestion	En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Faire appel à une assistance médicale. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.
Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés	Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Protection pour les secouristes	Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).
Avis aux médecins	Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié	Eau pulvérisée Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique d'extinction
Moyens d'extinction inadéquats	Inconnu.
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone
Méthodes spécifiques d'extinction	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger. Évacuer la zone.
Équipement de protection spécial pour les pompiers	En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection personnelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Utiliser un équipement de protection personnelle. Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).
Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Levamisole / Oxfendazole Formulation

Version 4.0	Date de révision: 06/17/2025	Numéro de la FDS: 10808166-00008	Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 07/05/2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

tion de l'environnement	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par confinement ou barrières à huile). Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.
Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage	Absorber avec un absorbant inerte. Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances restantes du déversement a l'aide d'un absorbant approprié. Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Mesures d'ordre technique	: Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.
Ventilation locale/totale	: Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.
Conseils pour une manipulation sans danger	: Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Ne pas avaler. Éviter le contact avec les yeux. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
Conditions de stockages	: Garder dans des contenants proprement étiquetés. Garder sous clef. Garder hermétiquement fermé. Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.
Matières à éviter	: Ne pas stocker avec les types de produits suivants : Oxydants forts Substances et mélanges auto-réactifs Peroxydes organiques Produits explosifs Gaz

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Levamisole / Oxfendazole Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/14/2025
4.0 06/17/2025 10808166-00008 Date de la première parution: 07/05/2022

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Levamisole, chlorhydrate	16595-80-5	TWA	20 µg/m ³ (OEB 3)	Interne
Autres informations: Peau				
		limite d'essuyage	200 µg/100 cm ²	Interne
oxfendazole	53716-50-0	TWA	40 µg/m ³ (OEB 3)	Interne
		limite d'essuyage	400 µg/100 cm ²	Interne
Stéarate de polyéthylène glycol	9004-99-3	TWA	10 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA (Inhalable)	10 mg/m ³	CA BC OEL
		TWA (Respirable)	3 mg/m ³	CA BC OEL
		VEMP (poussière inhalable)	10 mg/m ³	CA QC OEL
		VEMP (particules de la fraction respirable de l'aérosol)	3 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA (Fraction inhalable)	10 mg/m ³	ACGIH
		TWA (Fraction respirable)	3 mg/m ³	ACGIH

Mesures d'ordre technique

- : Utiliser des contrôles de génie et des technologies de fabrication appropriés pour contrôler les concentrations dans l'air (par ex., des connexions rapides anti-gouttes). Tous les contrôles de génie doivent être implémentés par une structure conçue et exploitée en conformité aux principes de BPF afin de protéger les produits, les travailleurs et l'environnement.
- Les technologies de confinement appropriées pour contrôler les composés doivent contrôler à la source et empêcher la migration du composé à des zones non-contrôlées (par ex., des dispositifs de confinement ouverts).
- Minimiser l'ouverture et la manipulation.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

- : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées,

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Levamisole / Oxfendazole Formulation

Version 4.0	Date de révision: 06/17/2025	Numéro de la FDS: 10808166-00008	Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 07/05/2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

Filtre de type Protection des mains	utiliser une protection respiratoire. : Type protégeant des particules
Matériau	: Gants résistants aux produits chimiques
Remarques Protection des yeux	: Penser à doubler les gants. : Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux ou lunettes protectrices. Si l'environnement ou l'activité professionnelle implique la présence de poussière, de brumes ou d'aérosols, il faut porter des lunettes appropriées. Utiliser un masque facial ou une autre protection intégrale du visage s'il existe un risque de contact direct du visage avec des poussières, brumes ou aérosols.
Protection de la peau et du corps	: Uniforme de travail ou sarreau de laboratoire. D'autres vêtements de corps doivent être utilisés selon les tâches réalisées (par ex., manchons, tablier, gantelets, vêtements jetables) afin d'éviter l'exposition des surfaces cutanées. Utiliser des techniques de déshabillage appropriées pour enlever des vêtements potentiellement contaminés.
Mesures d'hygiène	: Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. L'opération réelle d'une usine doit comporter un examen des contrôles de génie, des équipements de protections de la personne appropriés, des procédures de déshabillage et de décontamination appropriées, une surveillée de l'hygiène industrielle, une surveillance médicale et l'utilisation de contrôles administratifs.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: Solution aqueuse
Couleur	: Donnée non disponible
Odeur	: Donnée non disponible
Seuil de l'odeur	: Donnée non disponible
pH	: Donnée non disponible
Point de fusion/congélation	: Donnée non disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Levamisole / Oxfendazole Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/14/2025
4.0 06/17/2025 10808166-00008 Date de la première parution: 07/05/2022

Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Sans objet
Inflammabilité (liquides)	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	Donnée non disponible
Solubilité		
Solubilité dans l'eau	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	Sans objet
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.
poids moléculaire	:	Donnée non disponible
Caractéristiques de la particule		
Taille des particules	:	Sans objet

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.
Stabilité chimique	:	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Peut réagir avec les agents oxydants forts.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Levamisole / Oxfendazole Formulation

Version 4.0 Date de révision: 06/17/2025 Numéro de la FDS: 10808166-00008 Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 07/05/2022

Conditions à éviter	: Inconnu.
Produits incompatibles	: Oxydants
Produits de décomposition dangereux	: Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation
Contact avec la peau
Ingestion
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

Levamisole, chlorhydrate:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 180 mg/kg
DL50 (Souris): 223 mg/kg
DL50 (Lapin): 458 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité cutanée aiguë : Remarques: Donnée non disponible

oxfendazole:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 6,000 mg/kg
DL50 (Chien): 1,600 mg/kg
DL50 (mouton): 250 mg/kg

Stéarate de polyéthylène glycol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Acide citrique:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Souris): 5,400 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Levamisole / Oxfendazole Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/14/2025
4.0 06/17/2025 10808166-00008 Date de la première parution: 07/05/2022

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Levamisole, chlorhydrate:

||| Remarques : Donnée non disponible

oxfendazole:

||| Espèce : Lapin
||| Résultat : Pas d'irritation de la peau

Stéarate de polyéthylène glycol:

||| Espèce : Lapin
||| Méthode : Test de Draize
||| Résultat : Pas d'irritation de la peau

Acide citrique:

||| Espèce : Lapin
||| Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
||| Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Levamisole, chlorhydrate:

||| Remarques : Donnée non disponible

oxfendazole:

||| Espèce : Lapin
||| Résultat : Pas d'irritation des yeux

Stéarate de polyéthylène glycol:

||| Espèce : Lapin
||| Résultat : Pas d'irritation des yeux
||| Méthode : Test de Draize

Acide citrique:

||| Espèce : Lapin
||| Résultat : De l'irritation des yeux réversible en dedans de 21 jours
||| Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Levamisole / Oxfendazole Formulation

Version 4.0 Date de révision: 06/17/2025 Numéro de la FDS: 10808166-00008 Date de dernière parution: 04/14/2025
Date de la première parution: 07/05/2022

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Levamisole, chlorhydrate:

||| Remarques : Donnée non disponible

Stéarate de polyéthylène glycol:

||| Type d'essai : Test épicutané ouvert
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cobaye
Résultat : négatif

Mutagénicité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Levamisole, chlorhydrate:

||| Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

||| Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro
Résultat: négatif

oxfendazole:

||| Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

||| Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Mutagénicité (essai de cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - analyse chromosomique)
Espèce: Souris
Voie d'application: Oral(e)
Résultat: positif

Stéarate de polyéthylène glycol:

||| Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

Acide citrique:

||| Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

||| Type d'essai: Test de micronoyau in vitro
Résultat: positif

||| Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

||| Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Mutagénicité (essai de cytogénétique in vivo sur

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Levamisole / Oxfendazole Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/14/2025
4.0 06/17/2025 10808166-00008 Date de la première parution: 07/05/2022

la moelle osseuse de mammifère - analyse chromosomique)
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Levamisole, chlorhydrate:

Espèce	:	Souris
Voie d'application	:	Oral(e)
Durée d'exposition	:	2 années
NOAEL	:	80 Poids corporel mg / kg
Remarques	:	Aucun effet indésirable important n'a été rapporté

Espèce	:	Rat
Voie d'application	:	Oral(e)
Durée d'exposition	:	2 années
NOAEL	:	40 Poids corporel mg / kg

Remarques : Aucun effet indésirable important n'a été rapporté

oxfendazole:

Espèce	:	Rat
Voie d'application	:	Oral(e)
Durée d'exposition	:	1 années
Symptômes	:	Aucun effet nocif.
Organes cibles	:	Foie

Espèce	:	Rat
Voie d'application	:	Oral(e)
Durée d'exposition	:	2 années
Symptômes	:	Aucun effet nocif.

Organes cibles : Foie

Toxicité pour la reproduction

Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

Composants:

Levamisole, chlorhydrate:

Effets sur la fertilité	:	Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur trois générations Espèce: Rat Voie d'application: Oral(e) Résultat: Aucun effet indésirable important n'a été rapporté
Incidences sur le développement fœtal	:	Type d'essai: Développement embryofœtal Espèce: Rat Voie d'application: Oral(e) Toxicité pour le développement: NOAEL: 20 Poids corporel mg / kg

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Levamisole / Oxfendazole Formulation

Version 4.0	Date de révision: 06/17/2025	Numéro de la FDS: 10808166-00008	Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 07/05/2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

	Résultat: Fœtotoxicité. Type d'essai: Développement embryofœtal Espèce: Lapin Voie d'application: Oral(e) Toxicité pour le développement: LOAEL: 40 Poids corporel mg / kg Résultat: Fœtotoxicité.
Toxicité pour la reproduction - Évaluation	: Une certaine évidence d'effets néfastes sur le développement, sur la base d'expérimentations sur des animaux.
oxfendazole:	
Effets sur la fertilité	: Type d'essai: Fécondité/développement embryonnaire précoce Espèce: Rat, mâle Voie d'application: Oral(e) Fertilité: NOAEL: 17 Poids corporel mg / kg Organes cibles: Testicules Résultat: Incidences sur la fécondité. Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations Espèce: Rat Voie d'application: Oral(e) Fertilité: NOAEL: 0.9 Poids corporel mg / kg Organes cibles: Foie Résultat: Aucune incidence sur la fécondité.
Incidences sur le développement fœtal	: Type d'essai: Développement embryofœtal Espèce: Souris Voie d'application: Oral(e) Durée d'un traitement unique: 1 mois Fertilité: NOAEL: 750 Poids corporel mg / kg Organes cibles: Testicules Résultat: Incidences sur la fécondité. Type d'essai: Développement embryofœtal Espèce: Rat Voie d'application: Oral(e) Toxicité pour le développement: NOAEL: 10 Poids corporel mg / kg Résultat: positif, Incidences fœtales. Type d'essai: Développement embryofœtal Espèce: Rat Toxicité pour le développement: NOAEL: 10 Poids corporel mg / kg Résultat: positif, Embryotoxicité. Type d'essai: Développement embryofœtal Espèce: Souris Voie d'application: Oral(e)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Levamisole / Oxfendazole Formulation

Version 4.0 Date de révision: 06/17/2025 Numéro de la FDS: 10808166-00008 Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 07/05/2022

Toxicité pour le développement: NOAEL: 108 Poids corporel mg / kg
Résultat: positif, Embryotoxicité., Anomalies fœtales.

Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Lapin
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité pour le développement: NOAEL: 0.625 Poids corporel mg / kg

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Nette évidence d'effets nocifs la fonction sexuelle et la fertilité, sur la base d'expérimentations effectuées sur des animaux., Nette évidence d'effets nocifs sur le développement, sur la base d'expérimentations effectuées sur des animaux.

Acide citrique:

Incidence sur le développement fœtal : Type d'essai: Étude de toxicité pour la reproduction sur une génération
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Acide citrique:

Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Foie, Testicule) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Sang, Testicule) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

Composants:

Levamisole, chlorhydrate:

Organes cibles : Sang, Testicule
Évaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

oxfendazole:

Voies d'exposition : Oral(e)
Organes cibles : Foie, Testicule
Évaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Levamisole / Oxfendazole Formulation

Version 4.0 Date de révision: 06/17/2025 Numéro de la FDS: 10808166-00008 Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 07/05/2022

Toxicité à dose répétée

Composants:

Levamisole, chlorhydrate:

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	2.5 mg/kg
Voie d'application	:	Oral(e)
Durée d'exposition	:	18 mois
Organes cibles	:	Testicule

Espèce	:	Chien
LOAEL	:	20 mg/kg
Voie d'application	:	Oral(e)
Durée d'exposition	:	18 mois
Organes cibles	:	Sang

Espèce	:	Chien
LOAEL	:	40 mg/kg
Voie d'application	:	Oral(e)
Durée d'exposition	:	3 mois

oxfendazole:

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	11 mg/kg
Voie d'application	:	Oral(e)
Durée d'exposition	:	2 Sem.
Organes cibles	:	Sang, Foie, Testicule

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	3.8 mg/kg
Voie d'application	:	Oral(e)
Durée d'exposition	:	3 mois
Organes cibles	:	Foie, Testicule

Espèce	:	Souris
NOAEL	:	750 mg/kg
Voie d'application	:	Oral(e)
Durée d'exposition	:	1 mois
Organes cibles	:	Foie

Espèce	:	Souris
NOAEL	:	37.5 mg/kg
Voie d'application	:	Oral(e)
Durée d'exposition	:	3 mois
Organes cibles	:	Foie

Espèce	:	Chien
NOAEL	:	6 mg/kg
Voie d'application	:	Oral(e)
Durée d'exposition	:	1 mois
Remarques	:	Aucun effet indésirable important n'a été rapporté

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Levamisole / Oxfendazole Formulation

Version 4.0 Date de révision: 06/17/2025 Numéro de la FDS: 10808166-00008 Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 07/05/2022

Espèce	:	Chien
NOAEL	:	11 mg/kg
Voie d'application	:	Oral(e)
Durée d'exposition	:	2 Sem.
Organes cibles	:	Ganglions lymphatiques, thymus

Espèce	:	Chien
NOAEL	:	13.5 mg/kg
Voie d'application	:	Oral(e)
Durée d'exposition	:	12 mois
Organes cibles	:	Foie

Acide citrique:

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	4,000 mg/kg
LOAEL	:	8,000 mg/kg
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	10 jours

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

Évaluation de l'exposition humaine

Composants:

Levamisole, chlorhydrate:

Ingestion	:	Symptômes: Nausée, Vomissements, Migraine, Étourdissements, hypotension
-----------	---	---

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

Levamisole, chlorhydrate:

Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Oryzias latipes (médaka)): 37.3 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
----------------------------	---	---

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 64 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
---	---	--

oxfendazole:

Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): > 2.7 mg/l Durée d'exposition: 96 h
	:	CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 2.5 mg/l Durée d'exposition: 96 h

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Levamisole / Oxfendazole Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/14/2025
4.0 06/17/2025 10808166-00008 Date de la première parution: 07/05/2022

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.059 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 4 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
	NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 4 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.023 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Stéarate de polyéthylène glycol:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Leuciscus idus (Ide)): > 10,000 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: DIN 38412
Toxicité pour les microorganismes	: EC10 (Bactérie): > 10,000 mg/l Durée d'exposition: 16 h

Acide citrique:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 1,535 mg/l Durée d'exposition: 24 h

Persistante et dégradabilité

Composants:

oxfendazole:

Stabilité dans l'eau	: Hydrolyse: < 5 %(4 jr)
----------------------	--------------------------

Stéarate de polyéthylène glycol:

Biodégradabilité	: Résultat: Facilement biodégradable. Biodégradation: > 70 % Durée d'exposition: 10 jr Méthode: Directives du test 302B de l'OECD
------------------	--

Acide citrique:

Biodégradabilité	: Résultat: Facilement biodégradable. Biodégradation: 97 % Durée d'exposition: 28 jr
------------------	--

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Levamisole / Oxfendazole Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/14/2025
4.0 06/17/2025 10808166-00008 Date de la première parution: 07/05/2022

Méthode: Directives du test 301B de l'OECD

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

oxfendazole:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 1.95

Acide citrique:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -1.72

Mobilité dans le sol

Composants:

oxfendazole:

Répartition entre les compartiments environnementaux : log Koc: 3.2

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas rejeter les déchets à l'égout.
Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.
Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

No. UN : UN 3082
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
(oxfendazole)

Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9
Dangereux pour l'environnement : oui

IATA-DGR

UN/ID No. : UN 3082
Nom d'expédition : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Levamisole / Oxfendazole Formulation

Version 4.0	Date de révision: 06/17/2025	Numéro de la FDS: 10808166-00008	Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 07/05/2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

Classe	:	(oxfendazole) 9
Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes	:	Miscellaneous
Instructions de conditionnement (avion cargo)	:	964
Instructions de conditionnement (avion de ligne)	:	964
Dangereux pour l'environnement	:	oui

Code IMDG

No. UN	:	UN 3082
Nom d'expédition	:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (oxfendazole)
Classe	:	9
Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes	:	9
EmS Code	:	F-A, S-F
Polluant marin	:	oui

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

No. UN	:	UN 3082
Nom d'expédition	:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (oxfendazole)
Classe	:	9
Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes	:	9
Code ERG	:	171
Polluant marin	:	oui(oxfendazole)

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS	:	non établi(e)
DSL	:	non établi(e)
IECSC	:	non établi(e)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Levamisole / Oxfendazole Formulation

Version 4.0	Date de révision: 06/17/2025	Numéro de la FDS: 10808166-00008	Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 07/05/2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

ACGIH	: États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	: Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2: VLE)
CA BC OEL	: Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	: Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA AB OEL / TWA	: Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA BC OEL / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA QC OEL / VEMP	: Valeur d'exposition moyenne pondérée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemand de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérante; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuse utilisées au travail

Sources des principales données utilisées pour : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Levamisole / Oxfendazole Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/14/2025
4.0 06/17/2025 10808166-00008 Date de la première parution: 07/05/2022

l'établissement de la fiche signalétique l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques,
<http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 06/17/2025
Format de la date : mm/ji/aaaa

Les éléments au niveau desquels des changements ont été effectués à la version précédente sont soulignés dans le corps de ce document par deux lignes verticales.

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F